



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## dépression

Question écrite n° 46759

### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la prévention de la dépression dans la population de notre pays. En effet, cette maladie, touche plus de trois millions de Français de tous âges et sévit dans toutes les couches de la population. Il lui demande de lui faire connaître les plans du Gouvernement pour endiguer ce mal.

### Texte de la réponse

La dépression et les épisodes dépressifs majeurs représentent en France, comme dans de nombreux pays occidentaux, un véritable enjeu de santé publique. Deux objectifs de la loi de santé publique 2004-806 du 9 août 2004 concernent les troubles dépressifs. Le premier objectif vise à réduire de 20 % le nombre de personnes dont les troubles bipolaires, dépressifs et névrotiques ne sont pas diagnostiqués. Le deuxième objectif cible une augmentation de 20 % des personnes traitées selon les recommandations de bonne pratique clinique. Le repérage précoce de la dépression est l'objectif de plusieurs actions en cours. La diffusion auprès des médecins intervenant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la « mallette dépression », élaborée à la demande de la direction générale de la santé par des sociétés savantes de psychiatrie et de gériatrie, facilite le diagnostic de la dépression chez les personnes âgées. L'entretien individuel, ou en couple, proposé en début de grossesse et la création de postes de psychologues en maternité, à la suite du plan « périnatalité 2005-2007 », devrait permettre de repérer précocement la dépression post-natale. L'amélioration des pratiques professionnelles est visée par la mise à disposition de recommandation de bonnes pratiques cliniques et de référentiels d'auto-évaluation dans le domaine de la dépression par la haute autorité de santé (HAS) et de recommandations de bon usage des médicaments antidépresseurs par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). Une campagne médiatique a été menée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) en novembre et décembre 2007. Cette campagne visait à faciliter le recours aux soins des personnes souffrant de cette maladie et à promouvoir une prise en charge conforme aux recommandations de bonne pratique clinique. Une évaluation de cette campagne a montré que son impact avait été particulièrement important (503 274 connections sur le site internet de la campagne et 255 229 guides commandés) et qu'elle avait atteint son coeur de cible puisque 88 % des internautes interrogés étaient ou avaient été confrontés à la dépression.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46759

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Santé et sports

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 14 avril 2009, page 3461

**Réponse publiée le** : 28 juillet 2009, page 7525